

Compte rendu de la réunion du 27 janvier 2025

Exposition par Michel Trésallet du problème imposé par la mairie : transformation des appellations de 4 parkings dont les noms sont liés à l'histoire de notre ville et l'histoire de la France.

Par ailleurs, depuis 5 ans, malgré les demandes insistantes de l'ANACR, la mairie refuse de présenter *un espace Résistance et Déportation* dans le musée de Tulle.

Ces deux décisions de la mairie semblent s'inscrire dans un désir unanime de la municipalité d'effacer de la mémoire collective la période 39/45 de notre ville.

Les premières réactions de tous les membres de l'assistance ont été la sidération et l'interrogation sur cette proposition du maire en C.M. et le vote unanime de tous les conseillers. La colère a vite fait place à ces sentiments.

Il fait ensuite remarquer que cette lettre écrite dans l'urgence renferme plusieurs erreurs dans la forme et dans le fond et peut même être injurieuse pour ces figures emblématiques qu'il veut effacer.

« *Cette modification permettrait aux automobilistes de mieux se repérer* » Ce motif ne résiste pas à l'analyse.

« *Il n'a jamais été question de débaptiser ... la place Souletie* » Il n'y a pas de place Souletie à Tulle.

« *... Cette décision ... permettra à l'usager d'exercer son propre devoir de mémoire* »

“Le travail de mémoire“ est une recherche personnelle ou collective. Il implique un engagement permanent et des actes en conséquence.

Cela n'est pas le cas pour vous dans les deux décisions que vous prenez.

Cependant la proposition du maire de mettre des panneaux d'information sur les parkings M.Brigouleix et P.Souletie est intéressante mais cela peut se faire sans un changement de nom du parking. Le panneau installé à côté de l'ancienne E.N de jeunes filles est un bon exemple de réalisation



La discussion est très riche. Les participants s'accordent à rester fermes sur leur demande. Pour cela chacun expose ses raisons. Les représentants de la Libre Pensée nous lisent le message qu'ils ont envoyé à B.Combes.

Les dénominations envisagées sont soit erronées soit injurieuses

- *Parking Victor Hugo – Souletie* : Le parking Pierre Souletie est géolocalisé au 31 quai de Rigny. De plus, sur google il existe déjà 2 parkings Victor Hugo qui eux se trouvent ave. V.Hugo
- *Parking Quartier de la Tour – Brigouleix*. Le parking Matial Brigouleix est géolocalisé place Martial Brigouleix ainsi que la tour Jean Montalat, qui elle, a pour adresse 1 place Martial Brigouleix

- *Parking Hôtel de Ville – Palais de Justice – Péri*. Le parking Gabriel Péri est géolocalisé au 17 quai Gabriel Péri.
- *Parking Cathédrale – Gambetta*. Nommer le parking Léon Gambetta parking Cathédrale est une insulte à ce grand républicain défenseur de la séparation des églises et de l'Etat.
- Pour ces quatre parkings, la décence et la reconnaissance voudrait que l'on accole les prénoms aux noms de ces quatre personnes.

Conclusion unanime : **La municipalité doit revenir sur sa décision.**

Serge Dumond fait lecture d'une motion qui est votée à l'unanimité et signée par tous les membres de l'assemblée. Cette motion va être envoyée aux différents élus.

Il est envisagé de prochaines actions pour mobiliser l'ensemble de la population.

Tulle 27 janvier 2025